



Remplacement carte vitale sans photo

Par **gulf33**, le **13/12/2017 à 16:50**

Bonjour,rnrnJe reçois ce jour , avec surprise, un coup de telephone de l'assurance maladie qui me dit que si ma carte vitale est sans photo (ce qui est le cas) elle doit être remplacée par une carte vitale avec photo.rnJe croyais que pour des raisons budgétaires, le remplacement systématique des cartes vitales sans photo par des cartes vitales avec photo était suspendu.rnQu'en est-il ?rnrnD'autre part, si effectivement la CPAM me demande de faire une carte vitale avec photo et compte tenu que la fabrication serait d'environ 6 semaines, Est-ce qu'on peut garder la carte sans photo pendant ce temps ou bien il faut la redonner ?rnCela m'ennuierai de ne pas avoir de carte vitale pendant plusieurs semaines car j'ai des examens et consultations à l'hôpital à faire ainsi et sans carte vitale, il y a de la paperasse à envoyer et les démarches sont plus pénibles.

Par **Visiteur**, le **13/12/2017 à 18:57**

Bsr rnLa carte vitale avec photo est en vigueur depuis 10 ans.rnDans l'attente d'une nouvelle carte vitale, vous pouvez présenter votre attestation carte vitale papier

Par **Lag0**, le **14/12/2017 à 06:54**

Bonjour,rnD'après le site Ameli, il n'y a pas de remplacement général des cartes vitales sans photo (la mienne l'est toujours), seules les nouvelles cartes sont de ce type :rnrn[citation]rnRecevoir une carte Vitale avec photornrnVous n'avez aucune démarche à faire pour recevoir une carte Vitale avec photo.rnrnElle est diffusée progressivement aux personnes

qui n'ont pas encore de carte Vitale et à celles qui n'en ont plus ou qui ont besoin de la remplacer (carte Vitale perdue, volée ou défectueuse).
[citation]

Par **Tisuisse**, le **14/12/2017 à 10:18**

Bonjour,
Suite aux réponses ci-dessus, j'ajouterai que toute demande de remplacement d'une carte vitale ancienne, donc sans photo, se fera obligatoirement par la carte vitale AVEC photo. Le remplacement par carte vitale sans photo ne se fait plus depuis longtemps.

Par **gulf33**, le **14/12/2017 à 10:29**

Bonjour,
[citation]Le remplacement par carte vitale sans photo ne se fait plus depuis longtemps.[/citation]
j'entends bien. Mais ma question portait sur le [s]remplacement systématique [s]des cartes vitales 1 (sans photo) par des cartes vitales 2 (avec photo).
Or, comme l'indique Lag0 et le site ameli, il semblerait que le passage des cartes vitales 1 aux cartes vitales 2 n'a lieu que si la carte vitale 1 est perdue, volée ou présente un dysfonctionnement.
Donc, si elle fonctionne correctement, il n'y aurait pas lieu de demander une carte vitale avec photo.
Ce qui me laisse **suspicieux** par rapport à cet appel téléphonique à mon domicile, venant de quelqu'un se présentant comme employé de la CPAM et m'indiquant que détenteur d'une carte vitale sans photo, il va me falloir changer pour une carte avec photo.
J'ai même vu sur le site ameli des mises en garde, au sujet de démarcheurs qui se proposent de fournir une carte vitale 2 moyennant un paiement en ligne !

Par **Tisuisse**, le **14/12/2017 à 10:31**

Si votre carte vitale n'a pas besoin d'être changée, ne la changez pas, c'est tout.

Par **Lag0**, le **14/12/2017 à 13:53**

Effectivement, cela sent l'arnaque...
Je ne pense pas que la Sécurité Sociale gèrerait ce genre de chose par téléphone mais uniquement par courrier...

Par **gulf33**, le **15/12/2017 à 15:43**

bonjour,
j'ai posé la question dans ma messagerie sécurisée sur mon compte ameli.
Ils m'ont dit n'avoir jamais cherché à me contacter par téléphone et qu'il doit s'agir d'un appel frauduleux.

Par **citoyenalpha**, le **16/12/2017** à **00:54**

bonjourrrndéjà recevoir un appel de la CPAM c'est une bonne blague !

Par **JEEP7754**, le **03/06/2018** à **09:49**

BONJOUR marque de **politesse**[smile4]rnrnJ'ai moi aussi reçu la même proposition mais par mail et devant la quantité d'informations qu'il me fallait fournir dont la plupart déjà connues de la CPAM, j'ai pensé à une arnaque et j'ai laissé tomber